

# COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales  
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID : 066-216602128-20250203-022\_2025-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'An Deux Mille Vingt Cinq et le Trois Février à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torreilles. Date de convocation du conseil municipal : 28 janvier 2025

**Présents** : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Agnès BLED, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Benoît TRISTANT, Michèle CONDOMINES, Monique DEYRES, Jean LANCELLA, Pierre FAGET, Jean-Luc ROMERA, Hélène PILLARD, Christophe CLARET, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie COUVEZ, Emilie MONTANES, Romain ALBERT, Emma SABATE, Damien CLET, Pierre PAGNON, Virginie PORTEILS, Catherine MAMONTOFF.

**Absents excusés** : Geoffrey TORRALBA donne pouvoir à Marc MEDINA, Héroïse MONREAL donne pouvoir à Guy ROUQUIE, Jean-Michel PONCE donne pouvoir à Gérard CEBELLAN.

En exercice : 27                                      Présents : 24                                      Ayant pris part au vote : 27

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Virginie PORTEILS est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \* \* \*

### Délib.022/2025

#### Budget de l'OMAC : fixation des tarifs

Madame Bernardine SANCHEZ, adjointe au maire, informe l'assemblée qu'il convient de voter les droits d'entrée concernant les animations organisées par la commune durant l'année 2025, conformément au tableau ci-dessous :

TARIFS DES MANIFESTATIONS MUNICIPALES	
NOM DE LA MANIFESTATION	TARIFS
CONTES ET CHOCOLAT	7.00€
<b>LES FLORALIES</b>	
- Petit emplacement	60.00€
- Grand emplacement	100.00€
<b>JAZZ A JUHEGUES</b>	
Concert du 18 juillet	Prévente : 25.00€ / Soir du spectacle : 30.00€ / Tarif réduit* : 15.00€
Concert du 19 juillet	Prévente : 25.00€ / Soir du spectacle : 30.00€ / Tarif réduit* : 15.00€
Concert du 20 juillet	Prévente : 25.00€ / Soir du spectacle : 30.00€ / Tarif réduit* : 15.00€
PASS 3 concerts	60.00 €
<b>LES CONVIVIALES</b>	
Soirée «Guinguette» du 25 juillet	Prévente : 15.00€ / Soir du concert : 20.00€
Spectacle «Récital» du 8 août	Prévente : 25.00€ / Soir du spectacle : 30.00 € / Tarif réduit* : 15.00€
Spectacle «Cabaret» du 29 août	15.00€
<b>MUSIQUES EN BALADE</b>	
Concert du 17 octobre	10.00€
Concert du 18 octobre	10.00€
Concert du 19 octobre	10.00€
PASS 3 concerts	25.00€
<b>CONCERT DE NOËL</b>	
Concert du 14 décembre	15.00€

.../...

*\*Tarifs réduits : demandeurs d'emploi, personnes à mobilité réduite (CMI mention "invalidité"), jeunes de moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans et membres du COS de la ville de Torrelles, sur présentation de justificatif lors de la réservation ou sur place le soir des concerts.*

*Gratuité pour les moins de 12 ans sur l'ensemble des manifestations, à l'exception de «Contes et Chocolat».*

Madame Bernardine SANCHEZ précise que ces recettes ont été inscrites au budget annexe de l'OMAC et qu'elles seront perçues par la régie de recettes et d'avance de l'OMAC.

Le conseil municipal, Oûi l'exposé de madame Bernardine SANCHEZ, adjointe au maire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

- DECIDE de compléter la grille tarifaire de l'OMAC des montants présentés ;
- AUTORISE monsieur le maire ou l'élu délégué, à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré à Torrelles,  
Les jours, mois et an que dessus.  
Certifiée exécutoire suivant transmission  
En préfecture du : **10 FEV. 2025**  
Et publication du : **10 FEV. 2025**

Le maire,

Dr Marc MEDINA



La secrétaire,

Virginie PORTEILS